

13. **Résolution GR-35 : Le Comité recommande le rejet de la résolution GR-35 parce que l'éducation au niveau secondaire relève de la compétence provinciale.**
14. **Résolution GR-36 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution GR-36.**
15. **Résolution GR-37 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution GR-37 telle que modifiée par le remplacement de « appuiera » par « encouragera » après « Le Congrès du travail du Canada » pour que la résolution soit rédigée comme suit :**

« Le Congrès du travail du Canada (CTC) encouragera le gouvernement du Canada à accélérer le processus des traités de la Colombie-Britannique. »
16. **Résolution GR-38 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution GR-38 telle que modifiée par le remplacement de « appuiera » par « encouragera » après « Le Congrès du travail du Canada » pour que la résolution soit rédigée comme suit :**

« Le Congrès du travail du Canada (CTC) encouragera le gouvernement du Canada à présenter des excuses à l'égard des atrocités vécues par toutes les victimes des écoles résidentielles, y compris les victimes décédées et survivantes et leurs descendants ».
17. **Résolution GR-39 : Le Comité recommande le rejet de la résolution GR-39 parce qu'elle nécessite un amendement aux Statuts du CTC.**
18. **Résolution GR-40 : Le Comité recommande l'adoption de la résolution GR-40.**